

# **CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL LIBRE FEMININ**

## **Catégories 1 :**

- 1 - Les gymnastes qui ont participé aux coupes l'année en cours, **doivent** s'inscrire en Catégorie 1 –
- 2 - Les gymnastes arrivées 1<sup>ère</sup> en Benjamines 2, minimes 2, cadettes 2, juniors 2 ou seniors 2 l'année précédente, **doivent** s'engager en catégorie 1.
- 3 - Les gymnastes qui n'ont pas participé aux coupes l'année en cours et qui souhaitent s'inscrire en catégorie 1, doivent :
  - Etre titulaires de la 5<sup>ème</sup> étoile pour les Jeunesses avec 73.00 points
  - Etre titulaires de la 6<sup>ème</sup> étoile pour les Aînées avec 78.00 pointsEtoile obtenue au cours des 3 années précédentes ou l'année en cours  
**Joindre obligatoirement les justificatifs avec l'inscription aux individuelles.**

## **Catégories 2 :**

**5<sup>ème</sup> étoile obligatoire** avec les totaux ci-dessous :

Jeunesses	70.00 pts
Aînées	73.00 pts

Etoile obtenue au cours des 3 années précédentes ou l'année en cours

**Joindre obligatoirement les justificatifs avec l'inscription aux individuelles.**

## **Catégorie Senior 2 +.**

- Pour les gymnastes âgées de 23 ans et plus au cours de l'année civile
- Le règlement est identique à celui des Seniors 2 mais pas d'obligation d'étoiles

## ***IMPORTANT :***

Toute association présentant 4 aînées ou 5 Jeunesses et plus aux championnats Individuels doit obligatoirement participer au concours en équipes.